



Conseil communal  
de L'Abbaye

L'Abbaye, le 9 juin 2026

MUNICIPALITE DE LA  
COMMUNE DE L'ABBAYE  
M. Christophe Bifrare, Syndic  
1344 L'ABBAYE

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 9 juin 2026  
Présidence : Mme Pascale Meylan, Présidente

Le Conseil communal de L'Abbaye,  
Vu le préavis 06/2026 du 20 avril 2026 de la Municipalité,  
Où le rapport de la commission chargée de l'étude,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### Décide d'accepter :

1. **De réaffecter** les fonds de réserve de la manière suivante :

Fonds - Usagers du Risoud	Compte 9281.1	Mise à jour et regroupement s/Vallée de Joux.
Fonds - Réserve générale	Compte 9282.1	Attribué à la réserve budgétaire sous MCH2

2. **De dissoudre** les fonds de réserve suivants :

*Néant*

3. **De reclasser** les immobilisations suivantes (P. Administratif -> P. Financier)

*Néant*

4. **De reclasser** les immobilisations suivantes (P. Administratif -> P. Financier)

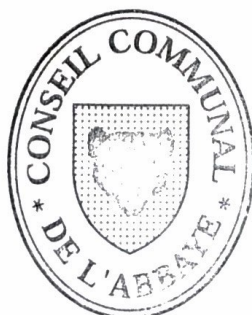
No Parcelle	Nom local	Nature Type	Surface m2	Estim. fiscale Registre fonc	Financier	ECA N°	remarques
					valeurs		
720	L'Abbaye / Hôtel ville	Jardin	2 823	1 500 000	775 850	652+1109	Hôtel Ville
739	Le Prédicant	Champ, pré, pâtur	32 083	0	-	920+941+ 942+1098 a+b	Abri +
1497	Vers le Moulin	Pré-champ	759	0	-	704	STAP
1791	L'Abbaye	Accès, place privé	377	0	-	173	Dépôt voirie
1798	L'Abbaye	Bâtiment	67	0	-	170	La Tour

Ainsi délibéré en séance du 9 juin 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE :

La Présidente :

Pascale Meylan



La Secrétaire :

Aline Morel